

«Les Eaux sont la meilleure solution»

Le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz porte le projet de déménagement de l'Académie du Servette au Parc des Eaux. Il en précise les contours.

Interview.

jeudi 22 avril 2021 [Gustavo Kuhn](#)



Le déménagement aux Eaux concerne 13 équipes de jeunes du FC Servette, soit quelque 200-220 joueurs, et une cinquantaine de membres de l'encadrement. [KEYSTONE/ARCHIVES Football](#)

Le projet de déménagement de l'Académie du Servette FC aux Eaux a suscité une levée de bouclier de la part de délibératifs communaux et d'associations d'habitants (lire ci-dessous), qui s'inquiètent de l'impact de l'arrivée du centre de formation dans ce parc. L'Etat, qui porte le projet, entend cependant avancer dans l'installation temporaire de la relève du club phare du canton dans cet espace à cheval sur les communes d'Onex, Confignon et Bernex. Interview de Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du Département de la cohésion sociale, dont dépendent les sports.

Pourquoi l'Etat s'engage-t-il ainsi pour les équipes juniors d'un club de football privé?

Thierry Apothéloz: Tout d'abord parce que l'Etat a besoin du site de Balexert pour y construire un cycle d'orientation, qui est absolument nécessaire au vu de l'augmentation du nombre d'élèves dans le canton. Or, ces terrains sont actuellement occupés par l'Académie du Servette FC et le projet de son relogement initial à Pré-du-Stand a été refusé par le peuple. L'Etat soutient également la pratique du sport par les jeunes et la formation de l'élite, notamment au travers de

l'Académie. Une association – et non un club de football privé – qu'il subventionne et qui est l'un des 4 centres de formation du pays reconnus par l'Association suisse de football (ASF). Dans ce contexte, le déménagement aux Evaux est la meilleure solution provisoire et la seule réalisable rapidement. Notamment parce que des terrains de football y existent déjà.

Certaines communes et des associations se sont opposées à ce projet. Pourquoi ne pas les avoir associées dès le départ?

Il s'agit d'un processus. Le Conseil d'Etat a d'abord posé son intention de mettre à disposition de l'Académie quatre terrains des Evaux. Puis à partir de là, nous avons rencontré les partenaires. Nous avons expliqué le projet, entendu les demandes de la Fondation qui gère le parc, des communes et des associations, et cherché à résoudre les questions soulevées. On nous a notamment signalé les problèmes de circulation sur le chemin François-Chavaz, nous avons donc étudié les solutions possibles et élaboré plusieurs variantes. Cet aller-retour permet de nourrir le projet afin qu'au final, il soit gagnant pour tout le monde.

Ce projet est présenté comme temporaire, mais certain-es en doute. Le garantissez-vous?

C'est vrai qu'on s'est habitué, à Genève, à voir du temporaire qui dure plus que de raison. Mais il y a une volonté partagée avec la Fondation de respecter le bail de dix ans que nous avons fixé.

Nous avons choisi les Evaux pour combler un besoin urgent mais nous travaillons déjà en parallèle sur une solution définitive. Une solution qui réponde à l'idéal du Servette, qui est de regrouper l'Académie et les pros sur un même lieu. Plusieurs sites sont à l'étude, notamment à Pré-du-Stand – un projet bis, sans valorisation à travers des bâtiments commerciaux cette fois – et à Crotte-au-Loup, à Vernier. Mais la réalisation d'un tel aménagement prend une dizaine d'années. Et vu l'urgence de construire le cycle de Balexert, et les besoins de l'Académie, il faut une solution temporaire.

Mais du coup, 30 millions, n'est-ce pas cher pour du provisoire?

Il s'agit d'un investissement pour les Evaux, un espace qui appartient au canton et qui est géré par une Fondation où siègent cinq communes. Les terrains de football seront durablement améliorés pour tous leurs utilisateurs, la Fondation pourra disposer du bâtiment pour l'usage qu'elle choisira lors du départ de l'Académie et les aménagements améliorant la mobilité aux alentours du parc resteront.

Les problèmes de mobilité sont en effet pointés depuis des années. Que proposez-vous?

La priorité est d'éviter les arrivées en voiture au parc. Nous allons ainsi développer une nouvelle navette TPG depuis Onex, à proximité du tram. Un nouvel arrêt du bus 43 va également être créé sur la route de Loëx. Le chemin François-Chavaz passera en zone 30 km/h et une barrière sera installée pour y limiter la circulation. Nous allons aussi créer le long de la route de Loëx des déposes-minute pour les voitures des parents et pour les cars des équipes visiteuses et pousser à l'utilisation des parkings déjà existants aux alentours, notamment le P+R de Bernex. L'accès à vélo sera aussi amélioré et encouragé. Il faut vraiment voir ce projet comme une opportunité pour trouver des solutions à une problématique présente depuis longtemps.

Quelle emprise sur le parc aura ce déménagement?

On ne va pas manger d'espaces verts ni de loisirs. Aucun nouveau terrain ne sera créé. On doit en agrandir un de quelques mètres pour répondre aux normes de l'ASF, et deux d'entre eux seront transformés en synthétiques, pour optimiser leur utilisation. Il n'y aura pas de barrières ni

d'échafaudages et les clubs locaux continueront de les utiliser. Quant à la construction en bois, elle aura une emprise au sol de 45 mètres sur 23, pour 11 mètres de haut.

L'impact sur l'environnement est également critiqué. En tenez-vous compte?

Certes, 25 arbres, dont 22 bouleaux, devront être coupés. Mais ils seront compensés dans le parc, par des espèces indigènes. L'éclairage a aussi d'abord été jugé, de manière légitime, problématique. Nous avons donc imaginé un autre système, plus adapté à une zone de nature. Pour protéger l'allée de chênes centenaires entre les terrains, nous allons aussi construire un terrassement en bois pour que les racines ne soient pas piétinées. Quant à la dernière génération de 'pelouses' synthétiques qui sera installée, elle répond aux normes environnementales. Rappelons également que les terrains en herbe consomment beaucoup d'eau et nécessitent des traitements. Il faut aussi noter que si nous n'utilisons pas des terrains déjà existants et devons donc en créer des nouveaux, l'impact environnemental serait beaucoup plus important.

La signature de la convention était initialement prévue pour lundi dernier puis maintenant pour le 4 mai, est-ce un délai réaliste?

Nous désirons que la convention soit signée pour cette date, et que l'on continue à travailler avec les communes sur les quelques questions qui restent à résoudre. Cela permettrait de commencer les travaux en vue du déménagement, dont la première étape pourrait se dérouler au printemps 2022. Pour ainsi libérer Balexert à l'automne de la même année afin de débiter les préparatifs de la construction du nouveau cycle.

Plus grand parc de Suisse

Avec ses 50 hectares, les Evaux sont le plus grand parc urbain de Suisse. «Trois zones y cohabitent, explique Cyril Huguenin, président de la Fondation. Une partie nature, un espace dévolu aux sports – avec des terrains de football, d'athlétisme, de tennis, de beach-volley, de pétanque –, et une zone de loisirs, pour les pique-niques et grillades, ainsi qu'un accrobranche.» Le parc est doté de huit terrains de foot, dont quatre qui sont déjà réservés à la compétition, et donc interdits au public. L'accueil de l'Académie du Servette doit se faire en cohabitation avec les utilisateurs actuels, des clubs des communes représentées dans la Fondation. Des équipes du Servette s'y entraînent également une partie du temps, affirme Cyril Huguenin. «Le projet d'implantation de l'Académie n'empiète pas sur les zones de loisir et de nature, insiste le président de la Fondation. Et l'emplacement où est prévu le bâtiment est actuellement inutilisé.» Le Département de la cohésion sociale explique que le déménagement concerne 13 équipes de jeunes, soit quelque 200-220 joueurs, et une cinquantaine de membres de l'encadrement. Des équipes dont les matchs attirent un public d'au maximum une centaine de proches des joueurs, affirme Loïc Luscher, porte-parole du Servette. GKN

Accueil mitigé

Le projet de déménagement de l'Académie du Servette aux Evaux a été fraîchement accueilli par les municipalités riveraines et les organisations d'habitantes. *Sauvons le parc des Evaux*, une pétition de cinq associations, a recueilli plus de 3000 signatures. Dès décembre, le Conseil municipal de Bernex a adopté une motion contenant une série de réclamations. Et début mars, [le délibératif d'Onex a voté, à l'unanimité, une résolution s'opposant à la venue du centre de formation.](#)

Les Vert-es des cinq municipalités siégeant dans la Fondation des Evaux – la Ville de Genève, Onex, Lancy, Bernex, Confignon – ont listé des demandes d'engagements sur l'impact

environnemental et sur la mobilité du projet. A contrario, le Conseil municipal de Confignon a refusé une résolution rejetant l'arrivée du centre. Et le groupe Voix de gauche a appelé à faire de l'académie du Servette une «opportunité positive pour améliorer la situation de l'accès au parc». Un texte approuvant l'installation mais réclamant notamment des «mesures fortes» de régulation de la circulation et du stationnement.

Du côté des exécutifs, celui d'**Onex** s'était immédiatement montré très réticent. «Nous nous sommes opposées au début du projet, notamment à cause des problèmes de circulation qu'il pose, explique la maire Maryam Yunus Ebener. Mais nous avons été minorisées lors du vote d'entrée en matière. Nous avons alors réclamé des améliorations et des garanties.». La magistrate verte affirme ainsi qu'un gros travail a été élaboré. «Le déplacement du bâtiment dans la zone déjà destinée au sport est un pas positif. Tout comme un nouvel arrêt de bus sur la route de Loëx et une navette. Mais il reste encore à faire pour que le projet soit vraiment acceptable.» Conseillère administrative de Confignon, Nathalie von Gunten-Dal Busco relève de son côté que «de nombreuses mesures de protection de l'environnement ont été ajoutées». L'exécutif de la commune doit encore se prononcer, mais le délibératif a montré sa volonté d'aller de l'avant. Ceci, après avoir sérieusement étudié le dossier, explique l'élue démocrate-chrétienne. «Nous avons fait venir des représentants de l'Etat, de la Fondation et du Servette. Les Eaux sont à côté de Cressy, qui est un quartier résidentiel, nous devons être vigilants pour limiter les nuisances du trafic.»

A Bernex, le Conseil administratif soutient le projet, explique le magistrat PDC Cyril Huguenin, également président de la Fondation des Eaux. «Nous travaillons dans l'urgence, mais il y a une évolution positive, notamment autour du développement de la mobilité douce pour l'accès au parc. Ceci, alors que les activités en plein air vivent un véritable boom.» Le Conseil administratif de la Ville de Genève doit encore arrêter sa décision, et d'après nos informations, la pétition des associations a été refusée en commission du Conseil municipal.

Du côté des opposant-es par contre, on ne désarme pas. «Je trouve malhonnête qu'on nous dise qu'il s'agit d'une opportunité, affirme Geneviève Zuccone, de l'Association des propriétaires du chemin François-Chavaz. Cela fait des années que nous réclamons des solutions mais rien n'est fait. L'augmentation du trafic affectera toutes les routes de la région, pas seulement le chemin François-Chavaz. Ce lieu n'est pas adéquat pour y installer une académie. Il s'agit d'un parc, d'un poumon de verdure. Cela paraît aberrant d'y mettre une pression supplémentaire. Nous aurions aussi souhaité un véritable débat démocratique.»